



**Collège
Édouard-Montpetit**

109-568-02

HIVER 2006

DÉPARTEMENT D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Plan de cours

COURS : **Randonnée d'hiver**

PROGRAMME : **Tous les programmes**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique**

Pondération : Théorie : 1 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 1

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	☎ poste	✉ courriel ou site web
Michel Sauvé	AR-2	2670	michel.sauve@college-em.qc.ca site : ww2.college-em/prof/msauve
Claude Duguay	AR-2	6821	claudeduguay@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

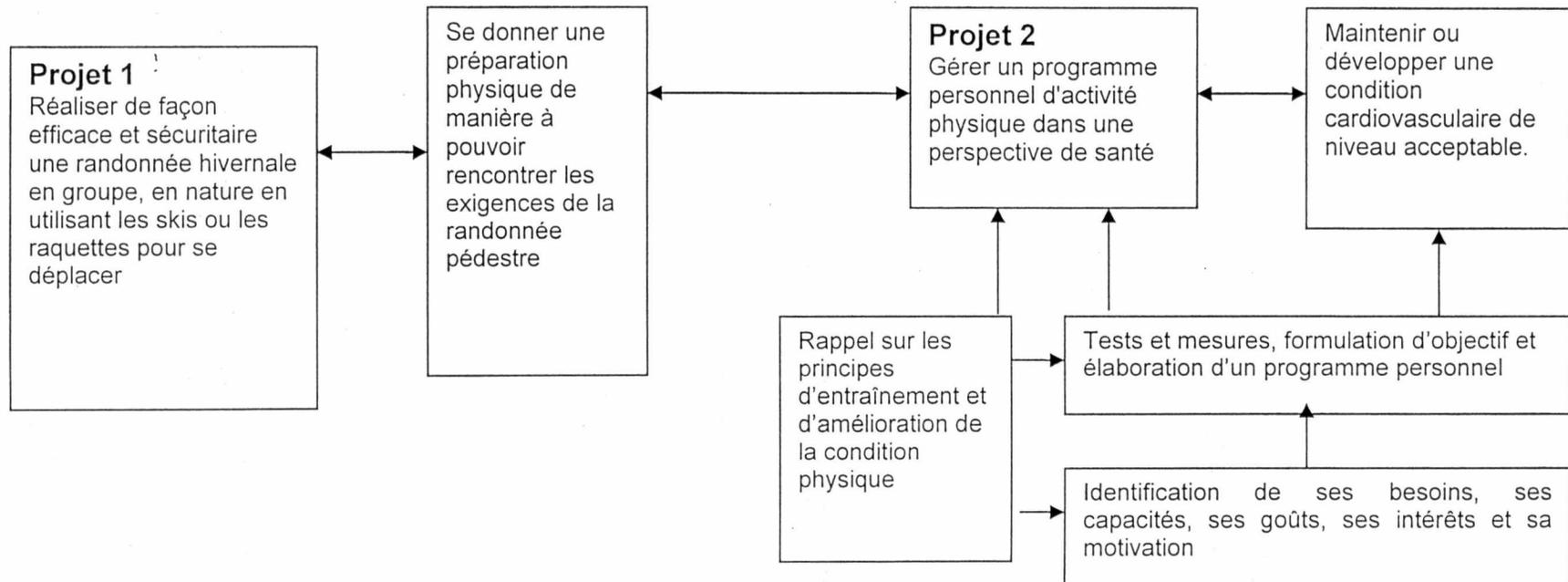
COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Ako Millette	AR-2	2945	ako.millette@college-em.qc.ca

NOTE : L'usage épiciène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

1.0 PRÉSENTATION DU COURS

Ce cours amène l'étudiant à prendre conscience de la possibilité de vivre une expérience de randonnée durant la saison froide. Il apprendra à se protéger du froid, à se nourrir, à se déplacer (**soit en raquettes ou en ski de randonnée**) et à dormir à l'extérieur ou en refuge.

■ Schéma de l'activité



2.0 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique : <http://ww2.college-em.qc.ca/dopt/educationphysique/>

■ 2.1 *L'éducation physique et la formation générale*

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développements des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie

■ 2.2 *En tout → 3 ensembles*

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

■ 2.3 *Ensemble 3*

L'étudiant utilise les acquis des deux premiers ensembles pour mettre en place les conditions favorables à la pratique régulière, stimulante et autonome de l'activité physique. Il gère les facteurs favorisant le maintien et le développement de cette habitude dans un contexte de prise en charge de ses besoins d'activité physique.

■ 2.4 *Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit*

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardiovasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.

■ 2.5 *Objectif ministériel du cours - Ensemble 3 (code 0066)*

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

■ 2.6 *Renseignements liés à la pondération (1-1-1)*

1 heure → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques

1 heure → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques

1 heure → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

■ 2.7 *Formule du cours*

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

3.0 DÉROULEMENT DU COURS

Projet (objectifs, durée)	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)
<p>Réaliser une excursion de randonnée en groupe de façon efficace et sécuritaire en utilisant les skis ou les raquettes comme moyen de déplacement.</p> <p>La phase préparatoire comprend trois réunions et une randonnée d'une journée.</p> <p>La phase de réalisation est l'excursion de randonnée de deux jours.</p>	<p>Avant le stage, le participant étudie et prépare les ressources (connaissances, habiletés, équipements) qui vont l'aider à s'adapter à l'environnement exploré et aux conditions qui y prévalent et à assurer son intégrité physique. Ateliers, exercices et lectures portant sur les thèmes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Abri et vêtements ▪ Équipement et technique de ski ou de raquette ▪ Trousse de premiers soins ▪ Carte et boussole ▪ Sac à dos ▪ Nourriture, eau et cuisine ▪ Règles de sécurité ▪ Rythme de marche et dosage de l'effort ▪ Connaissance de l'environnement et des facteurs de risque ▪ Connaissance de ses limites et de ses capacités ▪ Prévention des malaises et des blessures ▪ Hypothermie, coup de chaleur, ampoule ▪ Respect de l'environnement <p>Pendant le stage, le participant utilise de façon appropriée les ressources à sa disposition pour s'adapter efficacement à l'environnement et aux exigences de l'activité. Il assure par une bonne utilisation de ses ressources le maintien de son intégrité physique, en s'ajustant aux différentes situations rencontrées. Il est en mode de résolution de problème.</p>	<p>Le participant démontre une connaissance appropriée des connaissances préalables quant aux principes de base et aux conditions de réalisation de l'activité.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Respect du site* ▪ Participation à l'exécution des tâches* ▪ Application du code de sécurité* ▪ Application des principes liés au rendement énergétique sur le sentier* ▪ Application des principes liés à l'alimentation et à l'hydratation en randonnée* <p>* voir les critères d'évaluation détaillés sur les fiches d'observation</p>	<p>Lecture du texte Coop #</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Visite à la boutique de plein air pour prendre le matériel indiqué ▪ Préparation et chargement de son sac à dos ▪ Rassembler les items indiqués sur la liste de matériel ▪ Réalisation des mandats liés au menu et au matériel de groupe ▪ Emballage à sec des vêtements du sac de couchage et de la nourriture 	<p>Examen théorique</p> <p>Troisième rencontre 20 points</p> <p>Évaluation par le professeur à l'aide de fiches d'observation pendant le stage 20 points</p>

3.0 DÉROULEMENT DU COURS (suite)

Projet (objectifs, durée)	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel)	Évaluation (mode, modalités, date)																																	
<p>Maintenir, modifier ou intégrer une pratique régulière de l'activité physique dans la double perspective suivante</p> <p>1. Maintenir et/ou développer les capacités physiques spécifiques à la randonnée hivernale.</p> <p>2. Maintenir ou adopter un mode de vie sain et actif afin d'en retirer des bénéfices pour sa condition physique à court terme et pour sa santé</p>	<p>En plus des ressources matérielles des habiletés et des connaissances, le participant doit aussi s'assurer de disposer des ressources physiques qui vont lui permettre de se déplacer efficacement en forêt, en montagne, à l'aide de skis ou de raquettes.</p> <p>Le participant construit, réalise et évalue un programme personnel d'un minimum de huit semaines axé sur le maintien ou le développement de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'endurance cardiovasculaire ▪ L'endurance musculaire des membres inférieurs avec priorisation de la phase excentrique de la contraction musculaire. <p>Révision des principes d'entraînement étudiés dans l'ensemble 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La spécificité ▪ La surcharge progressive <ul style="list-style-type: none"> ✓ La fréquence ✓ L'intensité ✓ La durée ▪ La réversibilité ▪ Les différences individuelles 	<p>Élaboration d'un programme personnel respectant les principes d'entraînement reconnus pour les objectifs visés</p>	<p>Compléter la première partie du document <i>scénario d'activités physiques préparatoires</i></p>	<p>Validation du programme personnel, suite à la première réunion, 10 points</p>																																	
		<p>Le participant réalise dans le cadre de son programme personnel une randonnée préparatoire en montagne d'une demi-journée</p>	<p>Repérage, organisation, préparation et réalisation de la randonnée (avec parents, amis)</p>	<p>Reportage photographique et cueillette de données, avant le stage, 10 points</p>																																	
		<p>Le participant démontre durant la randonnée les capacités physiques lui permettant de compléter les trajets planifiés et de contribuer aux tâches au campement avec une disponibilité d'énergie constante</p>	<p>Intégration de son programme d'activité à son mode de vie. Relevé des activités. Carnet de bord</p>	<p>Évaluation par le professeur à l'aide d'une fiche d'observation pendant le stage, 10 points</p>																																	
		<p>Le participant démontre une condition cardiovasculaire lui permettant d'atteindre les seuils de réussite dans le test Léger-Boucher</p>	<p>L'étudiant s'occupe de maintenir ou d'améliorer sa condition cardiovasculaire à l'aide de son programme d'activités physiques</p>	<p>Selon le palier atteint au test cardiovasculaire au dernier cours, 20 points</p>																																	
		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="3">Palier atteint</th> </tr> <tr> <th>Filles</th> <th>Gars</th> <th>Note /20</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>8 et +</td> <td>10 et +</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td>7 – 7.5</td> <td>9 – 9.5</td> <td>18-19</td> </tr> <tr> <td>6 – 6.5</td> <td>8 – 8.5</td> <td>16-17</td> </tr> <tr> <td>5 – 5.5</td> <td>7 – 7.5</td> <td>14-15</td> </tr> <tr> <td>4 – 4.5</td> <td>6 – 6.5</td> <td>12-13</td> </tr> <tr> <td>3.5</td> <td>5.5</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>5</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>2.5</td> <td>4.5</td> <td>6</td> </tr> <tr> <td>2 et -</td> <td>4 et -</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	Palier atteint			Filles	Gars	Note /20	8 et +	10 et +	20	7 – 7.5	9 – 9.5	18-19	6 – 6.5	8 – 8.5	16-17	5 – 5.5	7 – 7.5	14-15	4 – 4.5	6 – 6.5	12-13	3.5	5.5	10	3	5	8	2.5	4.5	6	2 et -	4 et -	0		
Palier atteint																																					
Filles	Gars	Note /20																																			
8 et +	10 et +	20																																			
7 – 7.5	9 – 9.5	18-19																																			
6 – 6.5	8 – 8.5	16-17																																			
5 – 5.5	7 – 7.5	14-15																																			
4 – 4.5	6 – 6.5	12-13																																			
3.5	5.5	10																																			
3	5	8																																			
2.5	4.5	6																																			
2 et -	4 et -	0																																			
		<p>Le participant porte un regard critique sur sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé à la lumière des résultats obtenus dans les tests, du déroulement de la randonnée et du déroulement de son programme personnel</p>	<p>Carnet d'entraînement : Enregistrement des activités effectuées (durée, série, répétition, fréquence cardiaque) des difficultés, des ajustements apportés.</p>	<p>Réflexion personnelle écrite, 10 points</p>																																	

4.0 RAPPEL DU MODE D'ÉVALUATION

- 4.1 Épreuve terminale, 20 points
Test Léger-Boucher (navette, 20m.), dernière rencontre
Démonstration d'une condition cardiovasculaire de niveau acceptable selon un test standardisé
- 4.2 Amélioration des habiletés de base (le matériel et son utilisation, sécurité, coopération, etc.), 40 points
 - a) Examen théorique, 20 points, troisième rencontre
 - b) Fiches d'observation, 20 points, pendant le stage
- 4.3 Amélioration des capacités physiques requises pour l'activité, 20 points
 - a) Reportage de la randonnée personnelle, à remettre à la dernière rencontre, 10 points
 - b) Fiche d'observation, pendant le stage, 10 points
- 4.4 Programme personnel d'activité physique, 20 points
 - a) Élaboration du programme personnel, suite à la première rencontre, 10 points
 - b) Bilan du programme personnel, suite à la dernière rencontre, 10 points

REMARQUE : Le professeur attribuera un échec à un élève dont le comportement constitue un danger pour l'environnement, pour la sécurité des autres participants ou pour sa propre sécurité. Exemple : consommation de drogue ou d'alcool.

Par ailleurs, compte tenu de la formule intensive et de son nombre restreint de rencontres, la présence à chacune des étapes du cours est une condition de réussite du cours.

Le **seuil de réussite** de ce cours est de 60 % basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 4,3)

5.0 CALENDRIER ET CONTENUS DES ACTIVITÉS DU COURS

Première rencontre préparatoire : Date : _____ Heure : _____ Local : _____

- Plan de cours
- Fiche santé
- Liste de matériel individuel
- Lectures recommandées (#)
- Test Léger-Boucher (navette 20m.)
- Objectifs et calendrier d'activités préparatoires
- Reportage, randonnée personnelle

Emprunt d'équipement :

Sortie préparatoire : Date : _____ Heure : _____ Endroit : _____

Retour d'équipement :

Deuxième et troisième réunions préparatoires

2) Date : _____ Heure : _____ Local : _____

3) Date : _____ Heure : _____ Local : _____

- Formation des sous-groupes
- Choix et étude de trajet (cartographie)
- Matériel de groupe
- Examen théorique (réunion 3)
- Préparation de la sortie préparatoire
- Horaire de la boutique de plein air
- Élaboration d'une intention commune
- Élaboration du projet alimentaire
- Répartition des mandats et responsabilités
- Remise et suivi du programme d'activités préparatoires
- Chargement et ajustement du sac à dos
- Consignes pour voyage hors Québec
- Reprise du test Léger Boucher
- Consignes pour le bilan

Emprunt d'équipement :

Stage de randonnée : Endroit : _____

Départ : Date : _____ Heure : _____ Endroit : _____

Retour : Date : _____ Heure : _____ Endroit : _____

Retour d'équipement :

Réunion retour : Date : _____ Heure : _____ Local : _____

6.0 EXIGENCES PARTICULIÈRES AU COURS DE RANDONNÉE HIVERNALE

- Jouir d'une condition physique suffisante : capacité de soutenir un effort physique moyennement intense (F.C. de 120 à 150) durant une longue période (6-7 heures de marche par jour)
- Ne pas souffrir de handicap pouvant limiter la pratique de cette activité physique (problèmes articulaires aux genoux, problèmes cardiaques ou prise de médicaments)
- Accepter de défrayer les coûts de ce cours et partager avec les autres participants les frais de nourriture durant le stage (environ 20 \$)
- Se procurer le matériel nécessaire au stage (vêtements et accessoires personnels, voir liste de matériel)
- Moyennant un dépôt de 20 \$ et sur présentation de la carte d'étudiant, la boutique de plein air du collège, local CS4 au centre sportif, peut vous prêter sac à dos, sac de couchage, matelas de sol, bottes et bâtons de marche, tente, poêle de camping, chaudrons etc.

7.0 POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET DÉPARTEMENTALES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la Politique de valorisation de la langue française, la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence, les procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca . En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée. Pour l'éducation physique, certaines contraintes tiennent compte de la nature des cours et des implications au niveau de l'apprentissage.

Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. L'étudiant est informé à l'avance des critères de correction et de la pondération d'un travail ou d'un examen.

Retard pour la remise d'un travail

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant remet des travaux propres et dactylographiés ou imprimés à partir de traitement de texte sur l'ordinateur. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité. (PIÉA, 6.2.5.2)

Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. (PIÉA 6.3.1) Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînent la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 6.6.1)

Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 6.6.2 de la PIÉA.

Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIÉA, 6.5.2.1)

Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Absence

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant quelle que soit la raison.

Étant donné la formule intensive du cours, la présence à toutes les réunions et à toutes les sorties du cours est obligatoire. Une absence à une des étapes entraîne automatiquement une exclusion du cours et conséquemment un échec.

Retard

Les retards sont enregistrés. Le professeur peut refuser l'accès au cours en cas de retards répétés ou abusifs. Une absence est alors portée au dossier de l'étudiant.

Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

Modalités d'application

La politique de présence s'applique aux cours seulement et non aux activités d'évaluation sommative, auquel cas la PIÉA s'applique.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR DES RAISONS GRAVES et lorsque le rattrapage n'est pas possible, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir, selon le cas, la mention IT (incomplet temporaire) ou la mention IN (incomplet permanent) en conformité avec l'article 6.5.1.4 de la PIÉA et ainsi éviter l'échec.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées.

Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant. (PIÉA 6.2.5.1)

8.0 PARTICIPATION ACTIVE DE L'ÉTUDIANT AU COURS

Le contexte du cours de randonnée pédestre place les participants dans une relation d'interdépendance où la mise en commun des ressources individuelles aura un impact certain sur l'atteinte des objectifs du cours. De façon concrète nous souhaitons que le participant :

- Se regroupe avec des personnes dont la condition physique est équivalente à la sienne
- Élabore un menu d'excursion répondant aux exigences de l'activité et aux critères reconnus en plein air
- Prépare et emballe la nourriture adéquatement
- Prend en charge une partie du matériel de groupe
- Prépare son matériel selon les consignes émises
- Installe le campement et prépare les repas
- Partage équitablement la nourriture avec les coéquipiers
- Se préoccupe du confort des autres dans le partage de l'espace aménagé pour le sommeil
- Répartit équitablement la charge à transporter
- Respecte les consignes de sécurité, le rythme de marche convenu et le sommeil des autres
- Crée une ambiance agréable marquée par le respect mutuel
- Maintient une attitude critique
- Respecte le site (règles, adaptation des habitudes quotidiennes, toilettes, lavage, déchets etc.)

9.0 MÉDIAGRAPHIE

Pour ce cours vous devez vous procurer, le plus tôt possible, à la Coop les cahiers suivants :

Recueil de textes : #

Volumes de référence

FAHEY, INSEL, ROTH. *En forme et en santé*, 2^{ième} édition, Modulo éditeur, 2003

LAFERRIÈRE, Serge. *Plaisirs d'une vie active*, Les Éditions CEC inc., 1997

CHEVALIER, Richard. *À vos marques, prêts, santé !*, Éditions du renouveau pédagogique inc. 2^e édition, 2000

DUMAIS, Odile. *La gastronomie en plein air*